

LE SITE GESTIONFRANCE-CRYPTO.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques](#) : **Danger !**

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres de faire du trading; Il a été usurpé le nom de la plate forme crypto.com. Ce n'est pas le premier clone frauduleux que nous découvrons. Le vrai site envoie des mails qui utilisent crypto.com après l'@. Tout autre nom de domaine est frauduleux.

Le site internet

Il a été créé le 05/04/2024 Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gestionfrance-crypto.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 02 55 99 28 07

Il s'inscrit dans une série intéressante :

bertrand-plouvier.com	02 55 99 20 98
gestion-crypto.com	02 55 99 28 07
mt4gestion.com	02 55 99 32 16
revbusinessgestion.com	02 55 99 32 16

Le numéro 07 45 88 27 03

Il s'inscrit dans u_ne série intéressante :

monabq-online.com	07 45 88 24 47
gestionfrance-crypto.com	07 45 88 27 03
bertine-luxembourg.com	07 45 88 29 79
online-hcb.com	07 45 88 30 46

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/757517>

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Eric MERCIER
- M. Thierry MALEYRE

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading en usurpant le nom de la plate forme crypto.com. Elle est totalement étrangère à cette arnaque. Bien évidemment, le site n'a pas d'agrément.

Il est utilisé le nom de domaine us1562-cr.com pour se connecter à la partie privée du site. Il a été créé le 15/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/us1562-cr.com>

Les règlements

Le site utilise :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1973 3000 0101 0000 0206 732 ouvert au nom STACKINSAT

Les informations juridiques

Il n'a pas été possible d'identifier qui exploite ce site.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

